

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 09 décembre 2016

DATE DE CONVOCATION :	28 novembre 2016	MEMBRES EN EXERCICE :	14
DATE D'AFFICHAGE :	28 novembre 2016	MEMBRES PRESENTS :	11
		MEMBRES REPRESENTES :	2

Le 09 décembre 2016, à 18 heures 30, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Etienne HEBERT, Maire.

Etaient présents :

Mmes LAMY, SELIGMANN, TOCQUEVILLE, THIERRY.

MM. CARTIER, DELAVAUT, FREHAUT, PUYMALY, RAGOT, VERLAC

Brigitte LOISELIER-CHOQUER a donné procuration à Etienne HEBERT,

Audrey UNVOAS-AUGUSTIN a donné procuration à Yolande SELIGMANN

Daniel RAGOT est nommé secrétaire de séance.

• **Le conseil municipal,**

■ **à l'unanimité :**

- **ARRETE** le montant des indemnités de fin d'année pour le personnel communal,
- **AUTORISE** le recrutement d'un agent contractuel sur l'emploi permanent sur le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C, pour effectuer les missions de ménage à l'école et à la mairie, à temps incomplet à raison de 26,50 h/35^{ème}, pour une durée déterminée maximale de 3 ans renouvelable par reconduction expresse dans la limite totale de 6 ans,
- **RATIFIE** la décision modificative au budget en ajoutant la somme de 19 420 euros au compte 673 par prélèvement de la même somme au compte 022, ceci en raison des opérations de transfert de voirie pour la Métropole ayant généré des mouvements financiers relatifs à des emprunts théoriques concernant 2015,
- **APPROUVE** les conditions financières et patrimoniales du transfert de la ZAE du Malaquis/La Hazaie telle que décrites ci-après :
 - la cession par la commune du Trait à la Métropole des terrains restant à commercialiser situés sur le périmètre de la ZAE Malaquis/La Hazaie tel qu'au plan annexé, se fera à l'euro symbolique,

QUESTIONS DIVERSES

Repas des anciens du 27/11 : Mmes SCHMIDT et LE GALL remercient la municipalité

Contrôle sanitaire : un prélèvement a eu lieu le 30/11 à la cuisine de la mairie. L'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Concert : Lilian DEVISMES nous avait fait une demande pour une éventuelle participation afin d'accueillir « Pop Orchestra ». Brigitte LOISELIER-CHOQUER a reçu Lilian DEVISMES et la responsable de l'organisation mercredi après-midi. Une action est envisagée pour 2018. On en reparlera. L'opération aurait un coût d'environ 1 500 euros. C'est une activité culturelle de qualité.

Repas et distribution des cadeaux de Noël des enfants de l'école : ils auront lieu le jeudi 15 décembre.



*Your complimentary
use period has ended.
Thank you for using
PDF Complete.*

[Click Here to upgrade to
Unlimited Pages and Expanded Features](#)

déroulera le vendredi 16 décembre à 18 h 30 à la mairie.

Local commercial : Me MOLINA nous a rappelés, et le notaire des acquéreurs s'est manifesté. Nous sommes dans l'attente d'une date de signature.

Réclamation circulation : comme suite aux différents courriels de Pascal DELAPORTE, nous avons identifié les personnes qui circulent à contre-sens rue Frédéric Bérat. Elles s'abstiendront à l'avenir. M. le maire précise avoir été courtois mais ferme.

Toute personne physique ou morale a le droit de demander communication des procès-verbaux du conseil municipal (article L2121-26)